



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 01/04/2025
Objet : Affectation du résultat

L'an deux mille vingt-cinq et le 1^{er} avril à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, Mmes ROBERT Carole, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes AILLAUD Marion, BERNARD Myriam, Mrs CHAMBRE Emmanuel, BONO Vicente, AKLA Mohammed.

Absents : Mmes MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline.

Procurations : Mme BERNARD Myriam a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.
M. BONO Vicente a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Madame Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 01/04/2025

Délibération n° 2025/02/17

Objet : Affectation du résultat

Madame le Maire présente le résultat du budget 2024 :

Le résultat de fonctionnement 2024 est excédentaire de 651 146.34 €

Le résultat d'investissement 2024 est déficitaire de 63 021.59 €

Elle propose d'affecter 442 567.68 € en fonctionnement, et 208 578.66 € en investissement pour couvrir le déficit et les restes à réaliser.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter :

- 442 567.68 € en fonctionnement,
- 208 578.66 € en investissement.

Malijai,

Le 1^{er} avril 2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2025

Application agréée E.legalite.com